



Gex, le 27 mai 2019

Ville de Gex

◆ Direction générale des services ◆

Magali BERNARD

☎ 04.50.42.63.08 ☎ 04.50.41.68.77

magali.bernard@ville-gex.fr

Affaire suivie par Jean-Christophe CUSIN

CONVOCA TION CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 3 JUIN 2019 À 18 H 30 Salle du Conseil

Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mai 2019.

Approbation de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

I. DÉLIBÉRATIONS :

- 1) Avis sur le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Gex,
- 2) Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat du Pays de Gex (PLUiH) : avis de la Commune de Gex sur le projet arrêté,
- 3) Procédure de désaffectation et de déclassement du domaine public communal correspondant à la rue des Acacias et à la place du Jura,
- 4) Projet Cœur de Ville : autorisation de la Commune aux sociétés du groupe DUVAL DEVELOPPEMENT Auvergne Rhône-Alpes à déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme sur le périmètre de la concession d'aménagement,
- 5) Remboursement des frais de cantine suite aux différentes grèves durant les mois de mars et mai 2019,
- 6) Mise en place d'une nouvelle carte scolaire à compter du 2 septembre 2019,
- 7) Actualisation des tarifs du cinéma municipal,
- 8) Mise à jour du tableau des emplois communaux.

II. COMMISSIONS :

- 1) Commission urbanisme et transports du 7 mai 2019,
- 2) Commission scolaire du 14 mai 2019,
- 3) Commission voirie, bâtiments, espaces verts et environnement du 14 mai 2019.

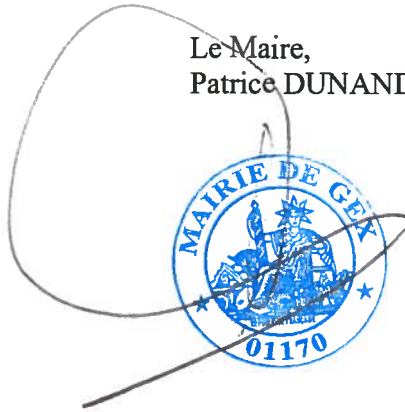
III. QUESTIONS DIVERSES :

- Lecture des décisions du Maire prises sur délégation du conseil municipal :
- **2019_070_DEC** : Signature de la proposition d'acquisition de deux copieurs multifonctions. Un copieur pour le CTM : Xerox C7020 pour un montant de 3925.00€ HT et mise en place d'un contrat de maintenance et de consommables sur 5 ans aux coûts copie de 0.0039€ pour le noir et

- blanc et 0.039€ pour la couleur et un copieur pour l'école maternelle de Perdtemps : Xérox C7025 pour un montant de 4350.00€ HT et mise en place d'un contrat de maintenance et de consommables sur 5 ans aux coûts copie de 0.0039 pour le noir et blanc et 0.039 € pour la couleur,
- **2019_071_DEC** : Signature du devis pour la parution d'une offre d'emploi dans la Gazette des communes, pour un montant de 1 563,66 €,
 - **2019_072_DEC** : Signature du marché de fourniture et mise en place de matériel pour manifestations à l'Espace PERDTEMPS/GESTPRO pour un montant annuel maximum de 50 000 €,
 - **2019_073_DEC** : Signature du marché avec l'entreprise H2E concernant la remise aux normes électriques de la piscine municipale, pour un montant de 13 158.15 € HT,
 - **2019_074_DEC** : Signature du marché avec l'entreprise SITA MOS concernant la gestion des déchets du centre technique municipal, pour un montant annuel maximum de 60 000 € HT,
 - **2019_075_DEC** : Signature du marché avec l'entreprise PORTITAL concernant les travaux pour l'aménagement intérieur du chalet de la Poudrière (lot 50 : carrelage, faïence), pour un montant de 10 173.26 € HT,
 - **2019_076_DEC** : Signature du marché avec l'entreprise NINET FRÈRES concernant les travaux pour l'aménagement intérieur du chalet de la Poudrière (lot 65 : menuiseries intérieures), pour un montant de 7 910 € HT,
 - **2019_077_DEC** : Nouveaux tarifs de la piscine municipale à compter du 1^{er} septembre 2019,
 - **2019_078_DEC** : Signature de l'avenant n°1 avec l'entreprise FERBLANTERIE GESSIENNE concernant les travaux de rénovation extérieure du centre culturel (lot 20 : couverture, eaux pluviales, charpente), pour un montant de -1 454.20 € HT,
 - **2019_079_DEC** : Signature de la proposition commerciale de la société SECOURISK concernant une formation professionnelle, pour un montant de 275 € TTC,
 - **2019_080_DEC** : Signature de l'acte de sous-traitance avec l'entreprise E2S COMPANY concernant les travaux d'extension du pôle de loisirs de la Poudrière (tranche 2), pour un montant de 73 574.80 € HT,
 - **2019_081_DEC** : Signature du devis présenté par l'association THE WAFFLE MAKERS concernant sa prestation à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin 2019, pour un montant de 500 € TTC,
 - **2019_082_DEC** : Signature du contrat avec LE BRUIT QUI COURT concernant sa prestation à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin 2019, pour un montant de 400 € TTC,
 - **2019_083_DEC** : Signature du contrat avec PJZ JAZZ BAND concernant sa prestation à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin 2019, pour un montant de 1 200 € TTC,
 - **2019_084_DEC** : Signature du contrat avec le TRIO Laurent TOUVEL, Fred DORLAND & Salvatore LUNETTA concernant la prestation à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin 2019, pour un montant de 1 080 € TTC,
 - **2019_085_DEC** : Signature du devis présenté par LUDO & THE MELTING POT concernant la prestation à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin 2019, pour un montant de 500 € TTC,
 - **2019_086_DEC** : Signature du contrat avec le LOST IN THE SWING concernant la prestation à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin 2019, pour un montant de 1 350 € TTC,
 - **2019_087_DEC** : Signature du contrat avec LES ROLLING DADS (Les Zicos de Versonnex) concernant la prestation à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin 2019, pour un montant de 500 € TTC,
 - **2019_088_DEC** : Signature de la proposition commerciale présentée par le CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE concernant la formation des membres titulaires et suppléants du CHSCT, pour un montant de 3 000 € TTC,
 - **2019_089_DEC** : Signature de la proposition commerciale présentée par le CENTRE NATIONAL DE FORMATION DE LA FNMNS concernant la formation recyclage PSE1 maître-nageur sauveteur, pour un montant de 270 € TTC,
 - **2019_089_DEC** : Signature du contrat avec la société AGS France concernant la sécurité et la surveillance des manifestations municipales pour 2019/2020.

- Lecture des arrêtés de suppression de régie :
 - **2019_016_ARR_PERM** : Arrêté portant suppression d'une régie d'avances pour l'accueil de loisirs des Vertes Campagnes,
 - **2019_017_ARR_PERM** : Arrêté portant suppression d'une régie de recettes pour la perception des produits relatifs à la confection de photocopies,
 - **2019_018_ARR_PERM** : Arrêté portant suppression d'une régie d'avances : Conseil municipal des jeunes.

Le Maire,
Patrice DUNAND



✂

❖ POUVOIR ❖

Je soussigné(e) _____ absent(e) le lundi 3 juin 2019 donne procuration à Madame, Monsieur, _____ pour me représenter à la réunion du conseil municipal et prendre part à toutes les délibérations, émettre tout vote et signer tout document.

“ Bon pour pouvoir ”
(mention manuscrite)

Gex, le
(signature)